



## COMPTE RENDU COMMISSION N°8



Conseil d'Arrondissement des Enfants	Commission du 14/06/2017
<b>En présence de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les élus du Conseil d'arrondissement des enfants (titulaires et suppléants)</li><li>▪ L'adjointe : Fatima Berrached</li><li>▪ Les animatrices de Lyon À Double Sens : Gwendoline Leclerc, Claire Weissbecker</li><li>▪ Les invités : Didier Tissot et Benjamin Depassio ; Stéphanie et Flore de l'association lyonnaise « Les Boîtes à partage » ; le directeur de la régie 124 services</li></ul>	
<b>Programme:</b> Rencontre des partenaires invités Préparation de la séance plénière du 24 juin	

**Compte rendu :** *Cette huitième séance du 14/06/2017 avait pour objectif principal de rencontrer des partenaires pour avancer sur les projets mais également de préparer la séance plénière de cette fin de première année de mandat.*

### Introduction de la séance et des objectifs par commission

L'ensemble des enfants, titulaires et suppléants, était invité pour cette séance de travail, cependant, tous n'étaient pas présents :

- 7 enfants présents dans la commission « pollution »
- 6 enfants présents dans la commission « solidarité »
- 4 enfants présents dans la commission « gaspillage alimentaire »

Une introduction rapide a été proposée aux enfants afin de présenter les partenaires présent ce jour et de donner les consignes pour la préparation de la plénière : faire une carte mentale chronologique permettant de retracer l'histoire et les avancées de la commission ; faire un bilan de cette première année de mandat.

### Rencontre des partenaires invités

#### Commission pollution

**Projet : récupération de matériel dans les écoles de l'arrondissement**

**Partenaire présent : directeur régie 124 service**

**A venir**



## Commission gaspillage alimentaire

***Projet : mise en place de « givebox alimentaire » dans l'arrondissement***

***Partenaires présents : Stéphanie (fondatrice et présidente) et Flore (bénévole active) de l'association lyonnaise « Les Boîtes à partage »***

<http://www.boitesapartage.fr/> et <https://www.facebook.com/boitesapartage.fr>

La rencontre s'est faite entre 4 enfants de la commission et 2 personnes de l'association. Après une rapide présentation de chacun, Stéphanie a commencé à leur présenter l'association lyonnaise de boîte à partage en évoquant les points historiques de ce concept né en Allemagne avec « Les sauveurs de nourriture » (une association de 1700 bénévoles à Berlin qui lutte contre le gaspillage alimentaire). Un peu partout en Europe, ces espaces de gratuité portent différents noms : givebox, boîtes utiles, boîtes à dons, boîtes à livres, boîtes à graines... Les personnes qui ont importé ce concept à Lyon ont décidé d'utiliser le terme **boîtes à partage**. L'association a deux objectifs : l'accompagnement de personnes/collectifs à la création de boîtes ; la création d'un réseau de boîtes à partage. Une fois ce travail d'éclaircissement fait, Stéphanie et Flore ont questionné les enfants sur leur projet en définissant avec eux le lieu, le nombre de boîtes, les bénéficiaires, le style, la taille, les produits alimentaires acceptés mais aussi l'autonomie de ces boîtes. Les enfants ont donc profité de ce temps d'échange pour donner leurs idées, argumenter leurs choix, se questionner entre eux et faire évoluer leur projet. La consigne de Stéphanie n'était pas de se restreindre dans ses idées mais bien de tous imaginer pour ensuite travailler plus tard *en entonnoir*.

**Ainsi, dans un idéal, les enfants ont imaginé leur « givebox alimentaire » de la manière suivante :**

- Nombre : plusieurs boîtes à partage alimentaire car une toute seule ne se fera pas assez remarquer
- Lieu : près des écoles, dans des parcs, sur des places
- Style : en bois pour faire le lien avec la nature
- Utilisateurs : les boîtes seraient alimentées par des habitants du quartier mais également par des commerces, épiceries qui souhaiteraient se débarrasser de leurs invendus
- Bénéficiaires : tout le monde peut venir se servir, autant les personnes dans le besoin que d'autres qui aurait juste envie de prendre un ou plusieurs aliments
- Produits autorisés : nourriture non-périssable, produits secs, produits sous vide ou dans des contenants

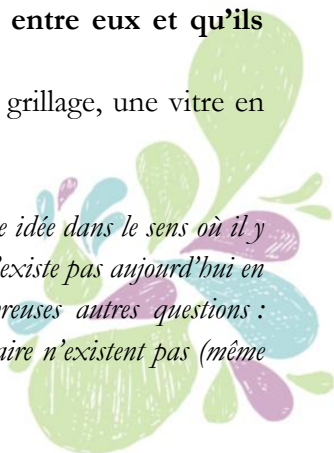
**Les points sur lesquels les enfants n'étaient pas forcément d'accord entre eux et qu'ils souhaiteraient soumettre au public en séance plénière:**

- La question de la protection de la nourriture du garde-manger : un grillage, une vitre en verre ou une vitre en plastique?
- La mise en place d'un garde-manger avec ou sans frigo ?

*La question du frigo est un point important pour les enfants. Ils tiennent beaucoup à cette idée dans le sens où il y a beaucoup de produits frais qui pourraient être récupéré, mais également parce que cela n'existe pas aujourd'hui en France et qu'ils seraient les précurseurs de cette idée ! Toutefois, cela pose de nombreuses autres questions : juridique, sanitaire, financière... Dans tous les cas, à Lyon, les boîtes à partage alimentaire n'existent pas (même sans frigo), ce qui reste donc une nouveauté dans le quartier mais également dans la ville !*

**Actions abordées, proposées et envisagées :**

Lyon À Double Sens – 18 rue Palais Grillet, 69002 LYON – Association loi 1901 / SIRET 514 643 659 00048



- L'association « Les boîte à partage » propose des ateliers pour assurer le suivi de la commission dans ce projet : accompagnement des enfants dans la réflexion et les démarches, aide dans les missions, réseautage pour la conception et la fabrication des boîtes...

## Commission solidarité

### Projet : sensibilisation à la question du handicap

### Partenaires présents : Didier Tissot et Benjamin Depassio

Lors d'une séance précédente, la commission solidarité avait rencontré Didier Tissot. D'après le compte rendu et à l'issue des échanges, la question de l'accessibilité des espaces s'est transférée à la question de la **sensibilisation**. Ce jour-ci une autre personne était invitée, Benjamin Depassio, pour apporter son expérience. Il a beaucoup voyagé ce qui a permis d'aborder d'autres aspects de la situation de handicap. Cependant, la prise de parole a plus été retenue par Didier, ce qui n'a pas empêché d'aborder en fin de séance des questions relatives à son expérience. La reprise du questionnaire de la séance précédente a permis de lancer le dialogue. Les thématiques des réponses partent d'un sentiment partagé de l'amélioration des conditions d'accessibilité et de difficultés persistantes. Didier et Benjamin n'ont pas un handicap de même nature et tiennent à le souligner en voulant aussi élargir la notion d'handicap physique au-delà de l'image des fauteuils roulants. La conversation va aborder alors deux principaux aspects : **les déplacements (transport et accessibilité) et la civilité (l'image de la personne en situation de handicap, les regards, les peurs, le manque d'attention et de patience des passants dans les situations quotidiennes)**.

Lorsque les enfants de la commission les interrogent sur les plus grandes difficultés rencontrées, Benjamin répond « *les escaliers et le regard des personnes* ». Sont alors abordés les sujets relatifs à l'indifférence encourue face aux accidents à travers l'expérience d'une chute de fauteuil en pleine rue, dans l'indifférence des passants et des automobilistes irrités. Parfois, observe Didier, « *on aimerait juste qu'on nous dise : Est-ce que vous auriez besoin d'aide ?* » Il évoque des passagers de bus, qui s'emportent occasionnellement lorsqu'ils tardent à ouvrir leurs portes, le temps que la palette d'accès se déploie... Le regard pèse quotidiennement dans le quotidien allant de la fuite à l'indifférence. Les personnes manifestent dans certaines situations une peur du contact physique. Le problème selon Didier, est le fait que les personnes en situation de handicap peuvent, à la vue de toutes les offenses quotidiennes subies, devenir agressives, venant par-là salir l'image de la personne handicapée.

L'accessibilité des lieux de vie (distributeur de banque, supermarché) est abordée sous un angle légaliste par Didier : il s'agit de faire respecter la loi vis-à-vis de ceux qui ne la respectent pas. Il lance alors des actions à envisager : **parler, et faire parler autour de soi du problème de l'accessibilité de certains endroits**. Pourquoi ne pas en parler calmement aux personnes des agences et commerces touchés par ce problème ? Emerge alors l'idée de faire des **actions de sensibilisation par des tracts rappelant des textes de lois**. La question du handicap et de la mobilité ne se réduit pas à l'image du fauteuil roulant, mais à toutes les personnes ayant des contraintes physiques, se déplaçant en déambulateurs, ayant des difficultés motrices, ou matérielles, une personne avec une poussette. Le travail du passager est d'être attentif à tout moment, tenir une porte, aider une personne à traverser.

### **Actions abordées, proposées et envisagées :**

- Contacter instituteurs, institutrices et directeurs d'école pour engager des actions de sensibilisation. Possibilités d'intervention de Didier & ou Benjamin.
- Création de tracts et d'affiches en mettant à contribution les élèves.
- Contacter un journaliste du Progrès, Mr Favre, pour médiatiser ces actions.

### **Préparation de la séance plénière du 24 juin**

Dans ce deuxième temps, les enfants ont travaillé par commission sur différents points :

- La création d'une carte mentale chronologique permettant de retracer l'histoire et les avancées de leur commission
- Le bilan de leur première année de mandat : ce que j'aime et ce que j'aime moins au CAE, ce que j'ai appris, les partenaires que j'ai aimé rencontrer...

**Ces éléments seront présentés le 26 juin, jour de la séance plénière qui clôturera cette première année de mandat des enfants élus.**

